

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1120)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL652

présenté par
M. Dussopt, rapporteur

ARTICLE 35 B

A l'alinéa 15, substituer à la référence : "L. 213-12-2", la référence : "L. 211-7-3"

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence.